projets favorisant son développement économique. Elle continuera aussi à utiliser les TATF et le FIAS pour aider l'industrie marocaine à devenir plus concurrentielle.

Participation canadienne aux projets de la SFI au Maroc (AF 1989 à 1995)

Entre 1989 et 1995, aucune société canadienne n'a participé à des projets de la SFI au Maroc, ce qui est étonnant étant donné le succès remporté par les entreprises canadiennes qui ont décroché des contrats pour des projets de la BIRD dans ce pays.

Opérations de l'AMGI au Maroc

En 1995, l'AMGI a souscrit sa première garantie pour un projet au Maroc. Cette garantie de 9,9 millions \$ US a été offerte à la Banco Exterior de España, l'une des principales banques espagnoles de financement du commerce, pour l'expansion de l'activité commerciale de sa filiale marocaine en propriété exclusive. La garantie de l'AMGI couvrira le risque de non-transfert de devises. Cette contribution devrait ouvrir la voie à d'autres investissements étrangers en améliorant la qualité et la disponibilité des services financiers. Au 30 octobre 1995, l'AMGI avait reçu quatre propositions préliminaires d'investissements dans les secteurs de l'énergie, de la distribution et des services financiers. Aucune ne concernait des investisseurs canadiens.